

Nouvel incident à la centrale du Tricastin

Le Parisien

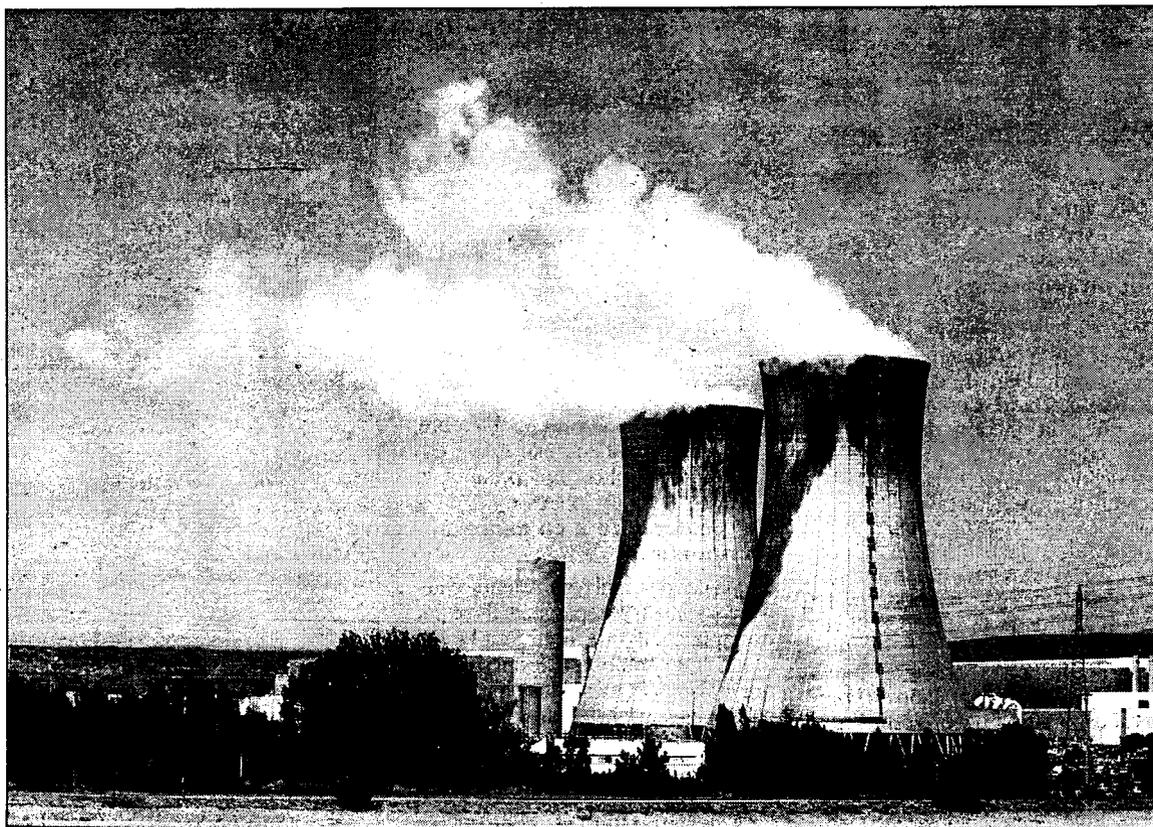
9 sept. 2008

UN NOUVEL incident s'est produit à la centrale nucléaire du Tricastin (Vaucluse). Hier, lors d'une opération de déchargement du combustible usé dans le cœur du réacteur, un problème a été détecté à 10 h 30. Deux éléments qui étaient hissés pour être sortis de la cuve du réacteur, dont le couvercle était alors ouvert, sont restés « accrochés aux structures internes supérieures », selon le communiqué de l'Autorité de sûreté nucléaire. Depuis, une opération est en cours pour empêcher que cet incident n'entraîne des conséquences pour l'environnement.

« On aimerait avoir des explications du directeur du site »

« Les deux assemblages sont encore sous eau, donc il n'y a pas de radioactivité rejetée. Cette eau est en circuit fermé. Ce qui peut se passer, c'est que le combustible soit endommagé par la chute des éléments. Nous avons demandé à EDF d'étudier les conséquences éventuelles et de définir des actions pour y remédier », indique Olivier Gupta, directeur adjoint de l'Autorité de sûreté nucléaire. Interrogé sur un risque de contamination de l'air ou de l'eau par ces substances radioactives, ce responsable explique que « cela ne doit pas se produire car des vérifications ont été faites sur l'étanchéité du réacteur ». EDF a en effet procédé « à l'évacuation du réacteur et à son isolement ».

Le problème, non résolu, est pour l'instant classé 1 sur l'échelle de gravité de l'Autorité de sûreté nucléaire,



BOLLENE (VAUCLUSE). Un incident a eu lieu hier matin lors d'une opération de déchargement du combustible usé dans le cœur du réacteur. (LP/GUY GIOS.)

qui va de 0 à 7. De son côté, le responsable de l'association de défense de l'environnement, la Commission de recherche indépendante sur la radioactivité (Criirad), Roland Desbordes, fait part de son interrogation : « Ce n'est pas courant comme incident en France. On aimerait avoir des explications du directeur du site. Nous sommes aussi étonnés par la

présence de personnels sur le site lors d'une opération de déchargement du combustible irradié. Normalement, ils ne rentrent qu'une fois l'opération effectuée par les machines. Car dans cette phase, le combustible usagé dégage beaucoup de radioactivité. »

Cette affaire tombe mal pour le site du Tricastin. Dans cette centrale, le 23 juillet, une centaine de travailleurs

ont subi une contamination par de la poussière radioactive. Et sur le même lieu, l'usine Socatri avait déversé dans la nuit du 7 au 8 juillet 74 kg d'uranium dans la rivière, entraînant une pollution importante de la nappe phréatique, qui a donné lieu à une enquête des gendarmes après une plainte déposée par les riverains.

MARC PAYET